



**PV de l'AG des Grands Surprises
tenue le mercredi 3 décembre 2014 à 19h00
au Restaurant Gitana à Bellevue**

Personnes présentes : 25 dont : 14 membres actifs, 2 membres copropriétaires, 5 membres équipiers, 1 membre à vie, 2 membres comité et 1 non-membre

Membres excusés : Gérard Devaud, Pierre Jutzi, Damien Cardinaux, Bernard Zwibel, Bénédicte Devaud, Patrick Huguenin, Thierry Perrin, Olivier Bergerat et Christophe Iselin

Après un apéro offert par le restaurant, le Président ouvre l'AG en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents.

Puis il passe à l'ordre du jour :

§ 1 : Rapport du Vice-Président sur l'activité de la saison écoulée :

Bernard fait l'historique des activités 2014 et note qu'il y a eu plus de bateaux inscrits. La participation est satisfaisante (voir ci-après) et le niveau monte.

Coupe du Petit-Lac (sans critérium) = 17 participants, Genève-Rolle-Genève = 22 + 1 hors Aspro, Bol d'Or = 30 + 7, 6h de Nernier = 16, Critérium de Nernier = 12, Founex = 12, Critérium de Founex = 13, Thonon = 13 + 1, X de Sciez = 8 + 1, YCG = 15 et la Double = 15 + 3. Little Nemo a obtenu 6 victoires, Tix Way 2 dont le Bol d'Or, Topsy One 1, Pump-it-up a gagné la Genève-Rolle-Genève et Bachibouzouk a remporté la régates des Châteaux.

Le site a été refait par Céline. Durant la période de mars 2014 à début décembre 2014, il y a eu 110'868 visiteurs dont 22'000 inconnus.

§ 2 a : Rapport du Trésorier :

Les comptes intermédiaires arrêtés au 31.10.2014 affichent un bénéfice de CHF 1'457.50 pour 2014, contre un bénéfice de CHF 2'454.10 en 2013. La différence s'explique par le fait que nous avons eu 2 AG dans l'année, donc un doublement de ces frais. De plus, ils ont été plus élevés car l'ASPRO a décidé d'offrir le vin de la soirée les deux fois.

La fortune s'élève CHF 8'128.76. Nous avons encaissé CHF 4'720 de cotisations et CHF 120.00 restent impayés. Le total des frais se monte à CHF 3'263.05, qui se compose comme suit :

Prix	CHF	1'336.75
Charges administratives :	CHF	708.45
Frais bancaires	CHF	86.15
Frais Assemblée Générale	CHF	1'131.70

Selon l'article 3.9 Membres des statuts, les deux personnes n'ayant pas payé leur cotisation sont radiés du fichier des membres. Il s'agit de :

Christophe Péclard, équipier, et Igor Berger, Wahoo SUI 3.



GRAND SURPRISE

§ 2 b : Rapport des vérificateurs :

Laurent Gascoin, vérificateur aux comptes, lit son rapport et demande à l'Assemblée d'approuver les comptes soumis.

Il rappelle que ces comptes sont provisoires, car statutairement l'exercice civil s'arrête le 31 décembre. Etant donné que l'AG de mars 2014 a décidé de tenir ces dernières avant la fin de l'année en cours et afin de faire coïncider l'exercice civil avec l'exercice comptable, un changement des statuts est demandé comme suit :

Article 4.1 – Organisation administrative: « L'Assemblée Générale ... se réunit en Assemblée ordinaire annuelle au plus tard avant la fin février de l'exercice suivant..... » est remplacé par : « **se réunit en Assemblée ordinaire annuelle au plus tard avant la fin décembre de l'exercice suivant** »

Article 6 – Année civile: L'année civile débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année est remplacé par : « **l'année civile débute le 1^{er} novembre et se termine le 31 octobre de l'année suivante.** »

Ces deux adaptations sont approuvées à l'unanimité, ainsi que les rapports du trésorier et du vérificateur.

§ 3 : Rapport de la commission technique :

- Un ou deux GS ont démâtés au Bol, en cause les poulies du pataras qui n'étaient pas correctement dimensionnées et qui ont lâchées.

- Un nouvel inter pour 2016, en tant que 3^e voile, sera soumis au vote lors de l'AG 2015.

- Quant au spi, un vote montre que la majorité (10 voix pour, 0 voix contre) désirent garder la situation actuelle des 3 spis.

- Le nombre d'équipiers pour les championnats de série se discute. Il est décidé de modifier le point I.5.5 Equipage de notre règlement de jauge comme suit : En Championnat de série, le nombre d'équipiers est fixe et constant du début à la fin de l'épreuve ; **il peut être de 3 – 5** (au lieu de 4 à 6).

- Deux trous sont autorisés dans le chariot de réglage du génois. Accepté par l'AG.

Remarque/proposition de Laurent reçue après l'AG : le point II.1.3. est modifié comme suit : «la sortie du rappel du bout en dehors dans le puits d'ancre ainsi que les bouts de réglage des chariots de foc traversant l'hiloire, l'étanchéité étant garantie par un tube stratifié à chaque extrémité. » deviendrait « **...ainsi que les bouts de réglage des chariots de foc ou d'autres bouts traversant l'hiloire, l'étanchéité étant garantie par un ou des tubes stratifiés à chaque extrémité** ».

Laurent signale que sans cette modification, le Tiw Way est hors jauge avec deux tubes de chaque côté.

§ 4: Election du Président :

Benoît avait annoncé lors de la dernière AG son désir de se retirer. Il a reçu une candidature de la part de Maurice Gay, lequel est acclamé à l'unanimité.

§ 5 : Election du comité : L'AG reconduit le comité actuel, qui se représente, soit :

Vice-président : Bernard Vananty



GRAND SURPRISE

Secrétaire-Trésorier : Lydia Staehli

Commission technique : Maurice Gay, Bernard Borter, François Séchaud, Philippe Raphoz.

Hors comité :

Site Internet : Céline Michel

Vérificateur aux comptes et Résultats internet : Laurent Gascouin

Délégué ACVL et Swiss Sailing : Jean-Marie Mechelany

§ 6 : Calendrier 2015 :

Benoît présente le calendrier des régates choisies:

23.05.	CVSNG	Coupe du Petit-Lac	
24.05.	CVSNG	Critérium GS du Petit-Lac	
06+07.06.	YCG	Genève-Rolle-Genève	
13+14.06.	CVSNG	Bol d'Or	
18.07.	C2NY	6 heures de Nernier	
19.07.	C2NY	Critérium GS à Nernier	vote : 15 voix pour, 1 contre
15.08.	CNF	Régate des Châteaux	
16.08.	CNF	Critérium GS à Founex	
05.09.	CNS	X de Sciez	
12+13.09.	YCG	Critérium	
26.09.	CNV	La Double	

Les dates du Championnat de Série restent à confirmer (év. fin juin à Thonon).

La Translémanique en solitaire n'a pas été retenue suite au vote : 7 voix pour, 10 contre.

§ 7 : Classement 2014 :

Suite à l'abordage par Nexus de Bachibouzouk, ce dernier n'a pas pu terminer la saison. Nexus a ainsi prêté sa coque au lésé, afin qu'il puisse courir la dernière régata et se classer au classement final. Ceci est contraire à l'art. I.7. de notre règlement de jauge, qui dit : « le numéro de voilure correspondra au no. de la coque et sera précédé par les lettres symboles de la nationalité ».

La proposition de Jean-Marie d'apporter une modification à ce paragraphe est acceptée. Le comité se penchera sur ce point pour élaborer un projet qui sera soumis au vote à la prochaine AG.

Dans les faits :

- le Bachibouzouk n'est pas classé à la Double.
- l'Assemblée salue le geste sportif de Nexus.

L'Assemblée s'est terminée à 20h30.

François Séchaud fait la distribution des prix à la fin du repas : 1 prix aux trois premiers puis des bouteilles de vin aux viennent-ensuite.